Page: 1/10

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: <u>Steinreiniger</u> UFI: P3X1-F0X6-E002-VJF1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Distributeur:

Baumit Schweiz AG

Hardstrasse 20

CH-8303 Bassersdorf

Tel. +41 52 354 50 70

Fax +41 52 354 50 71

e-mail:office@schweiz.baumit.com

Service chargé des renseignements: Département sécurité du produit

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Fettalkoholalkoxylat, Polymer, Einsatzstoffe gelistet in EINECS

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

(suite page 2)

- CH/FR -

Page: 2/10

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 1)

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable. **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:		
CAS: 120313-48-6	Fettalkoholalkoxylat, Polymer, Einsatzstoffe gelistet in EINECS	≤5%
	🕸 Aquatic Chronic 2, H411; 🐧 Skin Irrit. 2, H315	
CAS: 111-76-2	2-butoxyéthanol	≤25%
EINECS: 203-905-0	Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	
	ATE: LD50 oral: 1.200 mg/kg	
	LC50/4 h inhalatoire: 3 mg/l	

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Etiquetage du contenu	
agents de surface non ioniques	≥5 - <15%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Non applicable.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires En cas de consultation d'un médecin, cette fiche de données de sécurité doit être présentée si possible.

CH/FR

Page: 3/10

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11 baumit.com

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout / l'eau de surface/ ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour les contenants de 10 kg: minimiser le levage et de transport de conteneurs en utilisant des aides mécaniques. S'il vous plaît noter l'équipement d'inspection "risques pour la santé musculo-squelettique système" du SECO.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Aucune exigence particulière.

Ne conserver que dans le fût d'origine.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire. Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.

Classe de stockage: 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

CH/FR

Page: 4/10

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	nrésentant des	valoure-equil à	survoiller nar	poste de travail:
COHIDOSanis	DIESCHLAIR UES	, vaicui 3-3cuii a	. Sui veillei Dai	Doste de Havaii.

111-76-2 2-butoxyéthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 98 mg/m³, 20 ppm

Valeur à long terme: 49 mg/m³, 10 ppm

HBSSc;

Composants présentant des valeurs limites biologiques:

111-76-2 2-butoxyéthanol

BAT (Suisse) 150 mg/g Kreatinin

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail, exposition de longue

durée: après plusieurs périodes de travail

Paramètre biologique: Butoxyessigsäure (nach Hydrolyse)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ ≥3,5 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. KCL Camatril ®: 480 min.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection

(suite page 5)

Page: 5/10

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 4)

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiqueLiquideCouleur:Jaunâtre

Odeur:CaractéristiqueSeuil olfactif:Non déterminé.Point de fusion/point de congélation:Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 100 °C

Inflammabilité Non applicable.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 1,1 Vol %

Non applicable. 10,6 Vol % Non applicable.

Point d'éclair >65 °C

Température de décomposition: Non déterminé.

pH à 20 °C 8,5

Viscosité:

Supérieure:

Viscosité cinématique Non déterminé.

Solubilité

l'eau: Entièrement miscible Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1 g/cm³

Densité relativeNon déterminé.Densité de vapeur:Non déterminé.Densité de vapeur relativeNon déterminé.Caractéristiques des particulesNon applicable.

9.2 Autres informations Keine weiteren relevanten Informationen verfügbar.

Forme: Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la

sécurité

Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:Le produit n'est pas explosif.

Test de séparation des solvants:

Solvants organiques: 25,0 % VOCV (CH) 12,50 % Teneur en substances solides: 0.0 %

Changement d'état

Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant Gaz inflammables néant

(suite page 6)

Page: 6/10

Fiche de données de sécurité



selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

		(suite de la page 5
Aérosols	néant	
Gaz comburants	néant	
Gaz sous pression	néant	
Liquides inflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
Substances et mélanges autoréactifs	néant	
Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
Substances et mélanges qui dégagent des	gaz	
inflammables au contact de l'eau	néant	
Liquides comburants	néant	
Matières solides comburantes	néant	
Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les	•	
métaux	néant	
Explosibles désensibilisés	néant	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD	Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
ATE (Valeu	ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))		
Oral	LD50	4.800 mg/kg (ATE)	
Dermique	LD50	1.600 mg/kg (rab)	
Inhalatoire	LC50/4 h	12 mg/l (ATE)	
444 76 2 2	444 76 2.2 hutovvátbanal		

111-76-2 2	111-76-2 2-butoxyéthanol		
Oral	LD50	1.200 mg/kg (ATE)	
		1.480 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	400 mg/kg (rab)	
Inhalatoire	LC50/4 h	3 mg/l (ATE)	

(suite page 7)

Page: 7/10

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 6)

baumit.com

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances détergentes contenues dans le produit correspondent à la législation sur la performance environnementale des détergents et des détergifs et sont biodégradables.

- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Ne s'accumule pas dans les organismes.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

- CH/FR

(suite page 8)

Page: 8/10

Fiche de données de sécurité

baumit.com

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression : 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Catalogue européen des déchets		
07 06 99	déchets non spécifiés ailleurs	
07 06 01*	eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses	
15 01 02	emballages en matières plastiques	

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

07 06 01: Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Classification: ds = les déchets spéciaux 07 06 99: Déchets non spécifiés ailleurs 15 01 02: Emballages en matières plastiques

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	néant	
ADR, ADN, IMDG, IATA		
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		
ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
ADR, ADN, IMDG, IATA		
Classe	néant	
14.4 Groupe d'emballage		
ADR, IMDG, IATA	néant	
14.5 Dangers pour l'environnement		
Marine Pollutant:	Non	
14.6 Précautions particulières à prendre par		
l'utilisateur	Non applicable.	
14.7 Transport maritime en vrac conformément		
aux instruments de l'OMI	Non applicable.	
"Règlement type" de l'ONU:	néant	

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Page: 9/10

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 – RS 813.11

Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

Date d'impression: 21.05.2024

(suite de la page 8)

baumit.com

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre) VOCV (CH) 12,50 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique: Abteilung Qualitätssicherung

Contact: sdb@baumit.de

Date de la version précédente: 06.02.2023 Numéro de la version précédente: 9

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

(suite page 10)

- CH/FR -

Page: 10/10

Fiche de données de sécurité

selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 21.05.2024 Révision: 21.05.2024

Numéro de version 10 (remplace la version 9)

Nom du produit: Steinreiniger

(suite de la page 9)

baumit.com

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

* Données modifiées par rapport à la version précédente

- CH/FR -